

Description du poste

Le Responsable de Santé au Travail est chargé d'élaborer, de mettre en œuvre et de superviser les programmes de santé et de sécurité au travail dans l'ensemble des bureaux de FHI 360 en RDC et dans le cadre des opérations d'urgence. Basé à Bunia, ce poste constitue le principal point de contact de l'organisation en matière de santé et de sécurité au travail ; il coordonne la surveillance sanitaire, la gestion des incidents, la gestion des expositions et les initiatives de bien-être du personnel sur l'ensemble des sites opérationnels. Le responsable travaille en étroite collaboration avec la direction, les autorités provinciales, les partenaires sanitaires et les organisations internationales (OMS, CDC) afin de garantir un environnement de travail sûr à l'ensemble du personnel, des partenaires et des sous-traitants de FHI 360.

Responsabilités

Élaboration du programme de santé et de sécurité au travail :

- Élaborer, mettre à jour et mettre en œuvre des politiques, procédures et directives complètes en matière de santé et de sécurité au travail, adaptées au contexte des interventions d'urgence et applicables à l'ensemble des opérations de FHI 360 en RDC
- Diriger l'élaboration et la mise à jour des procédures opérationnelles standards (SOP) en matière de santé et de sécurité au travail, notamment : dépistage médical du personnel, gestion des expositions, réponse aux incidents, orientation vers des soins médicaux, isolement, évacuation et suivi post-exposition
- Mettre en place et superviser les protocoles de santé au travail spécifiques à la réponse à la BVD et à Ebola, y compris les mesures visant à prévenir et à gérer les expositions professionnelles sur le lieu de travail
- Élaborer et diffuser des directives en matière de santé et de sécurité au travail à l'intention de l'ensemble du personnel, des sous-traitants et des partenaires de FHI 360
- Veiller à ce que toutes les initiatives en matière de santé et de sécurité au travail soient conformes à la législation du travail de la RDC, aux directives de l'OMS, aux normes du CDC et aux meilleures pratiques internationales en matière de santé au travail

Suivi et surveillance de la santé au travail :

- Mettre en place et gérer des systèmes de surveillance de la santé au travail afin de suivre l'état de santé du personnel, de recenser les expositions liées au travail et d'identifier les nouveaux risques sanitaires professionnels
- Élaborer et mettre en œuvre des protocoles de dépistage médical préalable au déploiement pour l'ensemble du personnel affecté à des opérations à haut risque
- Tenir à jour les dossiers de santé au travail de l'ensemble du personnel de FHI 360 en RDC, y compris les résultats des bilans de santé, le statut vaccinal, les incidents d'exposition et les interventions médicales

- Surveiller l'état de santé du personnel pendant et après le déploiement ; coordonner les évaluations médicales et les soins de suivi selon les besoins
- Suivre les expositions professionnelles cumulées au fil du temps afin d'identifier les tendances, les activités à haut risque et les domaines nécessitant une protection supplémentaire
- Assurer la coordination avec les partenaires en santé au travail pour obtenir des avis médicaux spécialisés et des consultations cliniques lorsque cela est nécessaire

Gestion des incidents professionnels et des expositions :

- Gérer le système de suivi des incidents d'exposition professionnelle au BVD – système complet permettant de consigner toutes les expositions au virus liées au travail, les piqûres d'aiguille, les blessures par objets tranchants, les expositions des muqueuses et autres incidents professionnels
- Mettre en place des procédures standardisées de signalement des incidents ; s'assurer que l'ensemble du personnel comprenne quand et comment signaler les expositions ou les incidents professionnels
- Enquêter rapidement sur les incidents professionnels ; déterminer la classification de l'exposition (A/B/C/D), recommander des mesures de protection et coordonner les examens médicaux de suivi
- Coordonner les périodes de surveillance post-exposition et définir les critères de levée de l'alerte ; veiller à ce que le personnel exposé bénéficie d'un suivi clinique approprié
- Gérer les procédures d'orientation médicale et d'évacuation pour le personnel présentant une exposition confirmée ou une maladie professionnelle ; assurer la coordination avec les établissements médicaux
- Consigner de manière exhaustive tous les incidents, y compris les circonstances de l'exposition, les conclusions de l'enquête, les mesures correctives et les résultats
- Signaler immédiatement à la direction les incidents graves ou les tendances préoccupantes

Formation et renforcement des capacités :

- Élaborer et dispenser des formations en matière de santé et de sécurité au travail à l'ensemble du personnel de FHI 360 en RDC, avec un contenu adapté aux différents rôles et niveaux de risque
- Organiser une session d'orientation obligatoire sur la santé et la sécurité au travail pour les nouveaux collaborateurs avant leur déploiement ; veiller à ce que l'ensemble du personnel comprenne les risques professionnels et les mesures de protection
- Dispenser une formation spécialisée sur le choix, l'utilisation correcte, l'entretien et l'élimination des équipements de protection individuelle (EPI)

- Dispenser des formations sur la reconnaissance des expositions professionnelles, les procédures de signalement des incidents et les gestes de premiers secours
- Organiser régulièrement (au moins une fois par trimestre) des formations de remise à niveau sur les protocoles de santé et sécurité au travail
- Assurer un accompagnement et un encadrement sur le terrain auprès des superviseurs de terrain et des responsables de la santé au travail dans les zones sanitaires
- Soutenir le renforcement des capacités en matière de santé au travail au sein des établissements de santé partenaires et des structures locales des zones sanitaires

Sécurité au travail et gestion des risques :

- Réaliser des évaluations des risques professionnels sur tous les sites opérationnels de FHI 360 en RDC, en identifiant les dangers et en recommandant des mesures de contrôle
- Élaborer des mesures d'atténuation des risques pour les activités à haut risque, notamment des pratiques de travail sûres, des mesures techniques et des mesures administratives
- Gérer les fournitures et les équipements nécessaires à la protection de la santé au travail, notamment les équipements de protection individuelle (EPI), les trousseaux de premiers secours et les équipements d'intervention d'urgence
- Garantir des conditions de travail sûres dans tous les bureaux et sites de terrain de FHI 360 en RDC grâce à des inspections régulières des installations et à des audits de sécurité
- Assurer la coordination avec les programmes de sécurité au travail ; veiller au respect des normes de santé et de sécurité au travail
- Traiter les préoccupations en matière de sécurité ou les dangers signalés par le personnel ; mettre en œuvre rapidement des mesures correctives

Coordination, partenariats et mobilisation des parties prenantes

- Servir de principal interlocuteur de FHI 360 en matière de santé au travail auprès du ministère de la Santé de la RDC, des autorités provinciales, de l'OMS et du CDC
- Établir et entretenir des relations de travail fructueuses avec les services de santé au travail, les établissements médicaux et les laboratoires partenaires
- Assurer une coordination étroite avec le point focal chargé de la protection des personnes afin de garantir des protocoles intégrés et complets de protection du personnel
- Travailler avec le consultant en santé et sécurité au travail (une fois recruté) pour apporter un soutien technique et garantir une mise en œuvre de haute qualité du programme

- Collaborer avec le représentant national et la direction pour intégrer les priorités en matière de santé et de sécurité au travail dans la planification globale du programme et l'allocation des ressources
- Représenter FHI 360 lors des réunions sur la santé et la sécurité au travail, des forums de coordination et des séances d'information destinées aux partenaires
- Participer aux réunions de coordination du programme et communiquer à la direction l'état d'avancement, les défis et les recommandations en matière de santé et de sécurité au travail

Rapports, documentation et suivi :

- Tenir à jour des dossiers complets de santé au travail et de la documentation relative à l'ensemble du personnel et aux incidents, en garantissant la confidentialité et la sécurité des données
- Préparer des rapports hebdomadaires sur la santé et la sécurité au travail résumant les incidents, les expositions, les problèmes de santé et les mesures prises
- Élaborer des rapports mensuels complets comprenant une analyse des tendances, les enseignements tirés et des recommandations pour l'amélioration du programme
- Compiler des rapports trimestriels et annuels sur les performances en matière de santé et de sécurité au travail (SST) à l'intention de la direction et des bailleurs de fonds
- Générer des rapports de suivi des expositions, des synthèses des données de surveillance et des analyses des tendances des incidents à des fins de suivi du programme
- Documenter toutes les activités de formation, y compris la présence, les contenus abordés et les évaluations de compétences
- Tenir à jour des dossiers d'enquête sur les incidents avec une documentation complète à des fins d'audit et d'assurance qualité

Amélioration des programmes et apprentissage organisationnel :

- Suivre les tendances en matière de santé et de sécurité au travail ; identifier les problèmes émergents et les domaines nécessitant une amélioration des programmes
- Réviser et mettre à jour régulièrement les protocoles de santé et de sécurité au travail en s'appuyant sur l'expérience, les enseignements tirés et l'évolution des meilleures pratiques
- Contribuer au partage des connaissances et à l'apprentissage entre les différents programmes de FHI 360
- Soutenir la recherche ou la documentation des expériences en matière de santé au travail en vue d'une publication éventuelle ou de l'élaboration de recommandations stratégiques

- Participer à des initiatives d'amélioration continue de la qualité axées sur la santé et la sécurité au travail

Connaissances et compétences

- Compétences techniques : Connaissances approfondies des principes et pratiques en matière de santé et de sécurité au travail ; maîtrise des systèmes de surveillance de la santé au travail et des bases de données de suivi des incidents ; compréhension des méthodes d'évaluation des risques professionnels ; connaissance des équipements de protection individuelle (EPI) et de la prévention des infections ; capacité à dispenser des formations en matière de santé et de sécurité.
- Compétences en gestion de programmes : Capacité avérée à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de santé complets ; expérience en gestion des données et en établissement de rapports ; solides capacités organisationnelles et administratives ; capacité à gérer plusieurs priorités dans un environnement opérationnel complexe.
- Leadership et communication : Excellentes compétences en communication en français et en anglais (les deux langues sont obligatoires) ; capacité à travailler en collaboration au sein d'équipes et de structures organisationnelles diverses ; sensibilité culturelle ; capacité à influencer et à défendre les priorités en matière de santé au travail ; solides compétences interpersonnelles.
- Exigences supplémentaires : Disponibilité pour se rendre sur tous les sites opérationnels de FHI 360 en RDC à des fins de supervision et de suivi sur le terrain ; flexibilité pour répondre aux urgences et aux situations sur le terrain ; capacité à travailler dans des zones reculées ; permis de conduire valide et accès fiable à un moyen de transport.

Formation

- Diplôme de niveau Bachelor ou équivalent international en santé au travail, santé publique, soins infirmiers, sciences médicales ou domaine connexe.
- Master en santé publique ou en santé au travail est un atout.

Expérience professionnelle

- Au moins 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine en santé et sécurité au travail.
- Expérience professionnelle antérieure au sein d'une organisation non gouvernementale (ONG), dans le secteur humanitaire, ou dans le domaine de la santé publique.
- Expérience dans la gestion de programmes de santé au travail dans le cadre d'opérations sur le terrain ou dans des environnements difficiles.

- Expérience dans la prévention des maladies infectieuses, la gestion des expositions professionnelles et les interventions d'urgence est fortement appréciée.

Exigences physiques

- Travail principalement effectué dans un environnement de bureau.
- Capacité à passer de longues périodes devant un écran d'ordinateur et à effectuer des tâches répétitives au clavier.
- Capacité à rester assis ou debout pendant des périodes prolongées.
- Capacité à soulever et déplacer des charges allant jusqu'à 5 livres (environ 2,3 kg).

Outils et technologies utilisés

- Ordinateur portable, applications Microsoft (notamment Office 365, SharePoint, Skype/Zoom/Teams), téléphone portable et autres technologies mobiles, ainsi que les équipements courants de bureau.

Déplacements

- 10% - 25% du temps.

Critères Minima de Recrutement

FHI 360 offre une rémunération compétitive et est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances. Tout(e) candidat(e) intéressé(e) est prié(e) de soumettre sa lettre de motivation ainsi que son Curriculum Vitae détaillé mis à jour (titre, fonctions occupées, période, tâches et responsabilités) avec au moins trois références professionnelles vérifiables (avec mention de leurs fonctions, adresses électroniques et numéros de téléphone), ainsi que les copies des Diplômes, Attestations de fin de services rendus. Il est également demandé aux candidat(e) d'annexer leurs cartes de demandeur d'emploi.

Les candidats intéressés doivent postuler à partir du site web de l'organisation : <https://www.fhi360.org/careers>.

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.